



Club Canin Villibadois Bugey

Affilié à la Société Canine Rhône- Alpes - HA 1239 - DDPP 01-001-MO

Président Edmond ROBIN - 4 rue Charrin - 69100 VILLEURBANNE

TEL: 06 16 79 51 52 - 09 53 80 47 69

Association Loi 1901 - Dépôt Légal Sous Préfecture de 01306 BELLEY - N° W011001076

Siège Social : Mairie de Saint Vulbas 01150

Concours RCI – FCI

Le Samedi 03 et dimanche 04 Mars 2018

RCI : CSAU - Certificat - CLASSE 1 - 2 – 3

FCI : Certificat - Classe 1 – 2 - 3

Nous avons le plaisir de vous informer que le Club Canin Villibadois Bugey organise sous l'égide de la Société Canine Rhône Alpes un concours RCI - FCI.

Concours qui sera jugé par Mme Evelyne Marcy.

Les hommes assistants seront Mr Jérôme Bergeron et Mr Julien Faure.

Date limite des inscriptions est fixée au vendredi 23 Février 2018.

FCI : samedi 03/03/18 appel des concurrents à 08h00.

RCI : dimanche 04/03/18 appel des concurrents à 07h30.

Un repas sera servi sur place, veuillez impérativement en réserver le nombre sur la feuille d'engagement.

Les engagements seront confirmés par mail (penser à remplir lisiblement sur la feuille d'engagement).

Joindre votre feuille d'inscription avec une étiquette collée ainsi que 2 étiquettes sur leur support.

Le chèque de l'engagement et le chèque des repas seront libellés à l'ordre du Club Canin Villibadois Bugey (CCVB).

Engagement et chèque à faire parvenir à : **Mme Le Boisselier Georgette**

314 Rue Du Centre

Marcilleux

01150 Saint Vulbas

En espérant votre participation

Recevez Madame, Monsieur nos amitiés cynophiles.

Le président
Edmond Robin



Club Canin Villibadois Bugey

Affilié à la Société Canine Rhône- Alpes - HA 1239 - DDPP 01-001-MO

Président Edmond ROBIN - 4 rue Charrin - 69100 VILLEURBANNE

TEL: 06 16 79 51 52 - 09 53 80 47 69

Association Loi 1901 - Dépôt Légal Sous-Préfecture de 01306 BELLEY - N° W011001076

Siège Social : Mairie de Saint Vulbas 01150

FEUILLE D'ENGAGEMENT

Concours de RCI et FCI le samedi 03 et dimanche 04 Mars à ST VULBAS 01150

A retourner **avant le vendredi 23 Février 2018** à :

Le Boisselier Georgette 314 Rue du Centre Marcilleux 01150 Saint Vulbas Tel : 06.08.69.67.12

Coller 1 étiquette

A joindre à votre engagement :

- 3 étiquettes (2 sur leur support et 1 collée sur l'inscription)
- Photocopie du certificat de vaccination antirabique (chien 2^{ème} catégorie)
- Le règlement de l'engagement et des repas : chèque libellé à l'ordre du : Club Canin Villibadois Bugey à retourner avec la feuille d'engagement.

Nom et affixe du chien :

Race :

Numéro de carnet de travail :

Nom et prénom du conducteur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☎ :

Mail :

Club :

Régionale :

CSAU 20€ Certificat RCI-1 RCI-2 RCI-3

Certificat FCI-1 FCI-2 FCI-3

ENGAGEMENT : 15 EUROS

Réservation repas : samedi midi 15€ x.....=..... dimanche midi 15€ x.....=.....

(Seuls les repas réservés seront servis)

Je dégage toutes responsabilités du Club organisateur, des préjudices et accidents corporels ou matériels qui pourraient être causés par mon ou mes chiens ou par moi-même et reconnais avoir pris connaissance des règlements de la SCC.

Cachet du Club

Signature du président

Signature du Conducteur



Club Canin Villibadois Bugey

Affilié à la Société Canine Rhône- Alpes - HA 1239 - DDPP 01-001-MO

Président Edmond ROBIN - 4 rue Charrin - 69100 VILLEURBANNE

TEL: 06 16 79 51 52 - 09 53 80 47 69

Association Loi 1901 - Dépôt Légal Sous-Préfecture de 01306 BELLEY - N° W011001076

Siège Social : Mairie de Saint Vulbas 01150

FEUILLE D'ENGAGEMENT CSAU DU Samedi 03 Mars 2018

Chien :

Nom : Race :

Affixe : N° LOF :

Date de naissance :/...../..... Sexe : Mâle Femelle

N° de tatouage ou puce :

Propriétaire :

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :@.....

Nom du club :

Joindre obligatoirement les photocopies suivantes :

- Chien LOF : photocopie de la carte d'identification et du certificat de naissance ou de pedigree.
- Chien non LOF : photocopie de la carte d'identification.
- La photocopie du passeport concernant la vaccination antirabique pour les départements concernés et pour les chiens de 2^{ème} catégorie.
- Engagement : 20€ à régler par chèque à l'ordre du CCV Bugey.

Retourner la feuille accompagnée de votre règlement à l'adresse :

Mme LE BOISSELIER GEORGETTE 314 Rue du Centre – Marcilleux 01150 Saint Vulbas.

Signature du concurrent

Signature du président

